



Communiqué de presse

Augmentation de capital réservée aux salariés 2018 : fixation du prix de souscription

Paris, le 14 mars 2018 - Le Conseil d'administration de TOTAL S.A. du 26 juillet 2017 a décidé de procéder à une augmentation de capital réservée aux salariés et aux anciens salariés retraités du Groupe sous certaines conditions. Le nombre maximum d'actions de la Société susceptibles d'être émises dans le cadre de cette augmentation de capital est de 18 millions.

Le prix de souscription a été fixé ce jour à 37,20 euros.

Ce prix correspond à la moyenne des cours de clôture de l'action Total sur Euronext Paris lors des 20 séances de bourse (du 14 février au 13 mars 2018) précédant le jour de la décision du Président-directeur général fixant la date d'ouverture de la période de souscription, moyenne à laquelle est appliquée une décote de 20 % arrondie au dixième d'euro supérieur.

La période de souscription est fixée du 15 mars au 3 avril 2018 inclus. Toutes les informations relatives à l'opération « Total Capital 2018 » sont disponibles sur le site Internet www.totalcapital2018.com.

Cette opération annuelle s'inscrit dans le cadre de la politique du Groupe en faveur de l'actionnariat salarié. Total souhaite ainsi continuer à associer de façon étroite les collaborateurs du Groupe à ses performances.

Au 31 décembre 2017, la participation des salariés au capital de la Société, au sens de l'article L. 225-102 du Code de commerce, s'élevait à 5,0 % du capital soit, en montant, le premier actionnariat salarié du CAC40, ce qui témoigne de la confiance des salariés dans le développement du Groupe, auquel ils contribuent activement.

À propos de Total

Total est un groupe mondial et global de l'énergie, l'une des premières compagnies pétrolières et gazières internationales, et acteur majeur des énergies bas carbone. Ses 98 000 collaborateurs s'engagent pour une énergie meilleure, plus sûre, plus propre, plus efficace, plus innovante, et accessible au plus grand nombre. Présent dans plus de 130 pays, Total met tout en œuvre pour que ses activités soient accompagnées d'effets positifs dans les domaines économiques, sociaux et environnementaux.

* * * * *

Contacts chez Total

Relations Médias : +33 1 47 44 46 99 | presse@total.com | @TotalPress

Relations Investisseurs : +44 (0)207 719 7962 | ir@total.com

Avertissement

Ce communiqué de presse est publié uniquement à des fins d'information et aucune conséquence juridique ne saurait en découler. Les entités dans lesquelles TOTAL S.A. détient directement ou indirectement une participation sont des personnes morales distinctes et autonomes. TOTAL S.A. ne saurait voir sa responsabilité engagée du fait des actes ou omissions émanant desdites sociétés. Les termes « TOTAL », « Groupe TOTAL » et « Groupe » qui figurent dans ce document sont génériques et utilisés uniquement à des fins de convenance. De même, les termes « nous », « nos », « notre » peuvent également être utilisés pour faire référence aux filiales ou à leurs collaborateurs.

Ce document peut contenir des informations et déclarations prospectives qui sont fondées sur des données et hypothèses économiques formulées dans un contexte économique, concurrentiel et réglementaire donné. Elles peuvent s'avérer inexactes dans le futur et sont dépendantes de facteurs de risques. Ni TOTAL S.A. ni aucune de ses filiales ne prennent l'engagement ou la responsabilité vis-à-vis des investisseurs ou toute autre partie prenante de mettre à jour ou de réviser, en particulier en raison d'informations nouvelles ou événements futurs, tout ou partie des déclarations, informations prospectives, tendances ou objectifs contenus dans ce document.